

Le réseau de l'aide juridique
au service des gens...



CI-098
2024-04-16
P. Brassard

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFICIELLE

Avril 2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU 3^e GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
01	Sommes dépensées en 2023-2024 (et prévisions pour 2024-2025) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	1
02	Pour chacun des organismes, agences ou autres instances relevant du ministère pour l'année 2023-2024, indiquer : a. La liste des employés ou des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération; b. La liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat; inclure leur rémunération; c. La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat; inclure leur rémunération et leur cv; d. Leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.	2
06	Copie du plan directeur informatique triennal; indiquer les réalisations en 2022-2023. Indiquer également les sommes avancées au ministère de la justice par le fonds de suppléance du conseil du trésor pour le développement des services de certification, et ce, pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et ses organismes.	4
07	Liste et détail de tous les mandats donnés à la société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2022-2023.	5
09	Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, dont a fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres instances avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires en 2023-2024. Pour chaque comité, fournir une copie de tout document produit, et préciser : a. Le mandat; b. Les membres; c. Le budget; d. Le montant ventilé pour les frais de déplacements, de repas ou autres; e. Le nombre de rencontres effectuées en 2022-2023; f. Les résultats obtenus en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.	6
11	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2023-2024 : a. Le nom de toutes les campagnes; b. Les coûts de ces campagnes; c. Le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser; d. Les dates de diffusion de la campagne; e. Les objectifs visés par chaque campagne.	10
15	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024 : a. Le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b. Le nom du ou des organismes bénéficiaires; c. Le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.	11

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
37	Nombre de mandats accordés et refusés par l'aide juridique en 2023-2024, de même que la répartition de ceux-ci entre les avocats et notaires de la pratique privée et les avocats et notaires permanents de l'aide juridique.	12
38	Montant de la rémunération attribuée par tarif forfaitaire en matière criminelle et notariale et, par étape, en matière civile, en faisant la distinction entre les avocats et les notaires de la pratique privée et les avocats et les notaires permanents de l'aide juridique.	14
39	Nombre de professionnels et d'employés travaillant sur une révision des tarifs d'aide juridique.	15
40	État de situation du réseau de l'aide juridique au 31 mars 2024.	16
41	Pour 2023-2024, fournir : a. Nombre de mandats émis en vertu de l'article 4.3 de la loi sur l'aide juridique; b. Nombre de mandats émis en vertu de l'article 4.13 de la loi sur l'aide juridique ; c. Nombre de mandats émis en vertu du paragraphe 9 de l'article 4.7 de la loi sur l'aide juridique; d. Nombre de mandats émis en vertu du paragraphe 8 de l'article 4.7 de la loi sur l'aide juridique; e. Nombre de mandats refusés ou retirés en vertu de l'article 4.11 de la loi sur l'aide juridique.	17
42	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs aux jeunes contrevenants en 2023-2024 : a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; c. Nombre de mandats émis à la pratique privée; d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.	18
43	Concernant les mandats pour les dossiers d'immigration pour 2023-2024 : a. Nombre total des demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; c. Nombre de mandats émis à la pratique privée; d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.	20
44	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit carcéral en 2023-2024 : a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; c. Nombre de mandats émis à la pratique privée; d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.	22
45	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit criminel et pénal en 2023-2024 : a. Description détaillée de chacune des étapes du procès; b. Montants attribués et payés aux avocats de la pratique privés, pour chacune des corporations régionales; c. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; d. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; e. Nombre de mandats émis à la pratique privée; f. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.	24

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
46	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit administratif en 2023-2024 : a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; c. Nombre de mandats émis à la pratique privée; d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.	27
47	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit civil dont, notamment, les changements de nom, les successions, les services notariaux et la fixation de loyer par la régie du logement en 2023-2024 : a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; c. Nombre de mandats émis à la pratique privée; d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.	29
48	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit matrimonial et familial en 2023-2024 : a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; c. Nombre de mandats émis à la pratique privée; d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.	30
49	Coût total des frais judiciaires payés par le réseau d'aide juridique pour les bénéficiaires desservis par des avocats salariés ou par des avocats de pratique privée, par catégorie de frais en 2023-2024.	32
50	Coût total des frais d'expertise du réseau d'aide juridique, en faisant la distinction entre les avocats salariés et les avocats de pratique privée, pour chacune des régions, en faisant la distinction selon le type d'expertise.	33
51	Prévisions et scénarios de financement du réseau d'aide juridique pour l'année 2023-2024.	34
52	Ventilation détaillée des effectifs, au 31 mars 2024, pour la Commission des services juridiques ainsi que pour chacun des bureaux d'aide juridique régionaux.	35
53	Bilan des seuils d'admissibilité à l'aide juridique en vigueur en 2023-2024. Indiquer le nombre de demandes reçues et acceptées par région.	38
54	En 2023-2024, le nombre de demandeurs du programme d'aide juridique, jugés inadmissibles en raison de revenus trop élevés, liés à une pension alimentaire. Pour les demandeurs précédents, la valeur totale des pensions alimentaires et la somme que l'état a épargnée en les disqualifiant.	39
56	Liste des mandats accordés en 2023-2024 à des avocats de la pratique privée, à des professeurs de droit ou à des juges par le ministère de la justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement. Préciser : a. Le nom et l'adresse du professionnel; b. La description du mandat; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une prolongation; c. Le coût horaire et le coût total du mandat jusqu'à maintenant; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une dérogation quant au taux horaire applicable; d. Les prévisions des coûts pour 2024-2025 et pour l'ensemble du mandat confié; e. Le nom de l'étude, du cabinet ou de la société du professionnel, le cas échéant; f. Une comparaison du coût total de ces mandats avec les cinq dernières années financières précédentes, pour chaque ministère et organisme.	40

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
57	Liste, détail et coûts des mandats donnés par le ministère de la justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement à des avocats, notaires et légistes de la pratique privée ou à la retraite dans le cadre d’avis, consultation, assistance ou rédaction concernant la législation, pour l’année 2023 2024.	43
69	Évolution par mois des effectifs dans le nord (notamment juges, travailleurs parajudiciaires, interprètes et procureurs) et démarches pour les augmenter.	44
79	Bilan détaillé des mesures de la stratégie des délais en matière criminelle et pénale, ventilé et sommes octroyées par mesure en date du 31 mars 2024.	45

Question 01	Sommes dépensées en 2023-2024 (et prévisions pour 2024-2025) par le ministère et chacun de ses organismes pour l’informatique et les technologies de l’information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s’il s’agit d’achat de logiciels ou de licences, de matériel, d’entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
-------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

	2023-2024 (K\$)
Logiciels et matériel	199,7 K\$
Services professionnels	
• Interne	0 \$
• Externe	2,7 K\$
• CSPQ / ITQ	0 \$
TOTAL	202, 4 K\$

Question 02	pour chacun des organismes, agences ou autres instances relevant du ministère pour l'année 2023-2024, indiquer :
	a. La liste des employés ou des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
	b. La liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat; inclure leur rémunération;
	c. La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat; inclure leur rémunération et leur cv;
	d. Leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

A. la liste des employés ou des membres du conseil d'administration

- M^e Daniel LaFrance (président)
- M^e Nadine Koussa (Vice-présidente)
- M. Gilles Baril (commissaire)
- M^e Isabelle Simard (commissaire)
- M^e Simon Roy (commissaire)
- M^e Amélie Binette (commissaire)
- M^e Marie-Josée Héту (commissaire)
- M^{me} Nadine LeGal (commissaire)
- M^e Amélie Charlebois (commissaire)
- M^e Sophie Noël (commissaire)
- M^e Joanie Lalonde-Piecharski (commissaire)
- M^e Marie-Claude Paré (Commissaire délégué du sous-ministre de la Justice)

B. la liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération

Prénom et nom	Titre	Dates du début	Dates de la fin	Rémunération

C. la liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur cv

Prénom et nom	Titre	Dates du début	Dates de la fin	Rémunération

D. leur frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation

Prénom et nom	Titre	Frais de voyage	Frais de repas	Frais de représentation
Me Daniel LaFrance	Président	1 688 \$	673 \$	0 \$
Me Nadine Koussa	Vice-présidente	2 966 \$	672 \$	550 \$
M. Gilles Baril	Commissaire	3 153 \$	541 \$	0 \$
Me Isabelle Simard	Commissaire	0 \$	0 \$	0 \$
Me Simon Roy	Commissaire	411 \$	110 \$	0 \$
Me Amélie Binette	Commissaire	668 \$	111 \$	0 \$

Question 02	Suite
-------------	-------

Me Marie-Josée Hétu	Commissaire	166 \$	289 \$	0 \$
Mme Nadine LeGal	Commissaire	38 \$	82 \$	0 \$
Me Amélie Charlebois	Commissaire	243 \$	64 \$	0 \$
Me Sophie Noël	Commissaire	0 \$	0 \$	0 \$
Me Joanie Lalonde-Piecharski	Commissaire	486 \$	111 \$	0 \$
Me Marie-Claude Paré	Commissaire, délégué du sous- ministre de la Justice	0 \$	0 \$	0 \$
	<u>Total</u>	<u>9 819 \$</u>	<u>2 653 \$</u>	<u>550 \$</u>

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2024-2025
Question 06	Copie du plan directeur informatique triennal; indiquer les réalisations en 2022-2023. Indiquer également les sommes avancées au ministère de la justice par le fonds de suppléance du conseil du trésor pour le développement des services de certification, et ce, pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et ses organismes.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Les réalisations 2023-2024

Mise à niveau des systèmes informatiques et de technologies de l’information

Ventilation des sommes allouées dans le réseau

2023-2024	
Régions	Montant
Abitibi-Témiscamingue	28 071 \$
Bas St-Laurent-Gaspésie	34 587 \$
Côte-Nord	26 533 \$
Estrie	61 350 \$
Laurentides-Lanaudière	141 829 \$
Mauricie-Centre-du-Québec	73 292 \$
Montréal	156 147 \$
Outaouais	60 005 \$
Québec	74 204 \$
Rive-Sud	141 336 \$
Saguenay-Lac St-Jean	16 434 \$
CSJ	35 987 \$
Total	849 775 \$

Sommes avancées en 2023-2024 par le fonds de suppléance du conseil du trésor : Aucune

Question 07	Liste et détail de tous les mandats donnés à la société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2022-2023.
-------------	---

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

AUCUN

Date	Nombre de mandats	Description du mandat	Dépense 2023-2024
Total			0\$

Renseignements particuliers		Étude des crédits 2024-2025
Question 09	Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, dont a fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres instances avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires en 2023-2024. Pour chaque comité, fournir une copie de tout document produit, et préciser :	
	a.	Le mandat;
	b.	Les membres;
	c.	Le budget;
	d.	Le montant ventilé pour les frais de déplacements, de repas ou autres;
	e.	Le nombre de rencontres effectuées en 2023-2024;
	f.	Les résultats obtenus en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

Renseignements particuliersÉtude des crédits 2024-2025

Question09	Suite
------------	-------

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2023-2024
Association des régimes d'aide juridique du Canada	Assurer une structure permettant d'échanger de l'information et des points de vue au sujet des besoins et services juridiques ainsi que de discuter de problèmes existants et de l'évolution des divers régimes, de même que de divers aspects de l'aide juridique et de questions publiques pertinentes qui représentent un intérêt national en matière d'aide juridique.	Me Marie-Claude Marcil Me Danielle Mongeon	4 2
Comité consultatif sur la violence conjugale et de la pratique judiciaire	Soutenir les victimes, leur offrir davantage d'information, de conseils et de représentation. Rapprocher les maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et les bureaux d'aide juridique.	Me Nadine Koussa	3
Comité d'arrimage tactique et opérationnel avec les partenaires-Programme Lexius	Discuter de l'arrimage entre la transformation de la Justice gouvernementale et les divers partenaires de la justice	Me Richard La Charité Me Danielle Mongeon	2 1
Comité de suivi tripartite créé à la suite du rapport final du Groupe de travail indépendant (GTI) sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique	Procéder à l'analyse de chacun des actes juridiques tarifés afin de faire refléter le temps réellement consacré à la charge de travail des avocats	Me Daniel LaFrance Me Nadine Koussa Me Danielle Mongeon Me Richard La Charité	19
Comité stratégique PAJ-SM	Assurer un déploiement uniforme du programme d'accompagnement Justice-Santé mentale dans toutes les régions du Québec	Me Richard La Charité	1
Forum Québécois sur l'accès à la justice civile et familiale	Développer des solutions permettant de bien aiguiller le citoyen sur les services qui s'offre à lui	Me Daniel LaFrance	3
Forum sociojudiciaire autochtone	Lieu d'échange formel en vue de favoriser de meilleures collaboration et concertation en matière de services sociaux, policiers, judiciaires et correctionnels	Me Marie-Claude Marcil	2

Question	09	Suite

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2023-2024
Comité consultatif des organismes du portefeuille Justice	Ce comité consultatif vise à assurer une saine gestion des dossiers conjoints des organismes formant le portefeuille «Justice» et le ministère de la Justice en ressources informationnelles, humaines et financières et contractuelles au regard des enjeux et des orientations stratégiques ministérielles et gouvernementales. - Créer une synergie entre la sous-ministre associée et les dirigeants des organismes - Partager l'expertise et les outils - Dégager des enjeux et préoccupation relatifs aux différents volets de gestion	Mme Claudie Côté	0
Sous-comité en ressources informationnelles des organismes Justice (SCRI)	Ce comité veut permettre aux membres des organismes sous le portefeuille Justice d'échanger quant à leurs pratiques et leurs expériences pour s'améliorer et innover; partager leurs réalités et outils; apprendre à se connaître comme collègues immédiats et mettre en commun des projets similaires. Ce comité vise donc à s'assurer de répondre aux obligations en RI et en SI, à consulter chaque organisme pour les éléments qui sont de niveau du portefeuille, à offrir une tribune de partage et de mutualisation sur les obligations, ainsi qu'à transmettre l'information d'intérêt pour assurer une compréhension commune de tous.	Mme Claudie Côté M. Carl Pineault M. Pierre Cinq-Mars	4 4 1
Sous-comité en RH des organismes Justice	Ce comité veut permettre aux membres des organismes sous le portefeuille Justice d'échanger sur l'ensemble des sujets en ressources informationnelles. Le comité permettra d'établir une structure de gouvernance et de collaboration, facilitera la reddition de compte et favorisera la mise en commun des politiques, directives et processus.	Mme Claudie Côté Mme Marie-Eve Charest	2 3
Groupe de travail permanent sur l'aide juridique fédéral-provincial-territorial (GTP-FPT)	Compte tenu de l'importance de l'aide juridique pour : • Favoriser l'accès à la justice pour les personnes vulnérables et défavorisées sur le plan économique, et • le fonctionnement équitable, efficace et efficiente du système de justice Le Groupe de travail permanent fédéral-provincial-territorial (FPT) sur l'aide juridique (GTP) doit conseiller et soutenir les sous-ministres FPT responsables de la justice et de la sécurité publique pour assurer la prestation de services d'aide juridique aux personnes admissibles,	Me Marie-Claude Marcil Me Danielle Mongeon	2 3

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2024-2025

Question	Suite
09	

Comité	Mandat	Membres	Nombre de rencontres 2023-2024
	y compris celles qui sont accusées d'infractions criminelles et celles qui ont besoin d'aide juridique dans les affaires liées à l'immigration et au statut de réfugié, au moyen d'un partenariat continu et d'une constante collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les régimes d'aide juridique.		
Groupe de travail sur le tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale	Améliorer l'accompagnement et l'expérience des personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale dans le processus judiciaire.	Me Daniel LaFrance Me Nadine Koussa	2
Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI)	Consolider les salles de traitement informatique	Carl Pineault	12
Réseau des responsables de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels	Discuter et présenter divers sujets liés à l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.	Me Danielle Mongeon	Aucune rencontre, consultations réalisées par courriel.
Réseau des responsables de l'application des règles contractuelles.	Sous la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor, tenir les responsables à jour sur les changements apportés au cadre législatif et réglementaire en matière contractuelle	Mme Claudie Côté	5
Table de concertation en matière de petites créances.	Cette table a pour objectif d'échanger sur les outils, les pratiques et les orientations en matière de petites créances.	Me Nadine Koussa	2
Table Justice-Québec	Cette table a pour objectif de réduire les délais en matière criminelle	Me Daniel LaFrance	2

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2024-2025
Question 11	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2023-2024 : a. Le nom de toutes les campagnes; b. Les coûts de ces campagnes; c. Le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser; d. Les dates de diffusion de la campagne; e. Les objectifs visés par chaque campagne.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Aucune

Nom de la campagne	Coûts	Nom de la firme	Diffusion	Objectif visé

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2024-2025
Question 15	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attiré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024 : a. Le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b. Le nom du ou des organismes bénéficiaires; c. Le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Aucun

Question 37	Nombre de mandats accordés et refusés par l'aide juridique en 2023-2024, de même que la répartition de ceux-ci entre les avocats et notaires de la pratique privée et les avocats et notaires permanents de l'aide juridique.
--------------------	---

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

1. Répartition des demandes selon qu'elles ont été acceptées ou refusées par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Total	Acceptées	%	Refusées	%	Non-Statuées	%
Abitibi-Témiscamingue	8 601	7 327	85.2%	553	6.4%	721	8.4%
Bas St-Laurent-Gaspésie	6 295	5 238	83.2%	1 007	16.0%	50	0.8%
Côte-Nord	3 150	2 501	79.4%	316	10.0%	333	10.6%
Estrie	9 781	8 917	91.2%	677	6.9%	187	1.9%
Laurentides-Lanaudière	21 031	17 374	82.6%	3 527	16.8%	130	0.6%
Mauricie-Centre-du-Québec	12 978	10 578	81.5%	2 034	15.7%	366	2.8%
Montréal	52 886	42 717	80.8%	7 306	13.8%	2 863	5.4%
Outaouais	11 279	9 598	85.1%	1 225	10.9%	456	4.0%
Québec	16 103	13 378	83.1%	2 073	12.9%	652	4.0%
Rive-Sud	24 185	20 758	85.8%	3 223	13.3%	204	0.8%
Saguenay-Lac St-Jean	6 446	5 987	92.9%	274	4.3%	185	2.9%
Total	172 735	144 373	83.5%	22 215	12.9%	6 147	3.6%

2. Répartition des demandes selon qu'elles ont été confiées à des avocats ou à des notaires par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Cas confiés à des avocats	%	Cas confiés à des notaires	%	Total des demandes acceptées
Abitibi-Témiscamingue	7 319	99.9%	8	0.1%	7 327
Bas St-Laurent-Gaspésie	5 231	99.9%	7	0.1%	5 238
Côte-Nord	2 497	99.8%	4	0.2%	2 501
Estrie	8 903	99.8%	14	0.2%	8 917
Laurentides-Lanaudière	17 361	99.9%	13	0.1%	17 374
Mauricie-Centre-du-Québec	10 553	99.8%	25	0.2%	10 578
Montréal	42 661	99.9%	56	0.1%	42 717
Outaouais	9 580	99.8%	18	0.2%	9 598
Québec	13 362	99.9%	16	0.1%	13 378
Rive-Sud	20 706	99.7%	52	0.3%	20 758
Saguenay-Lac St-Jean	5 985	100.0%	2	0.0%	5 987
Total	144 158	99.9%	215	0.1%	144 373

3. Répartition des demandes acceptées selon qu'elles ont été confiées à des avocats salariés ou à des avocats de la pratique privée par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Avocats salariés	%	Avocats de la pratique privée	%	Total des demandes acceptées
Abitibi-Témiscamingue	4 384	59.9%	2 935	40.1%	7 319
Bas St-Laurent-Gaspésie	3 024	57.8%	2 207	42.2%	5 231
Côte-Nord	1 517	60.8%	980	39.2%	2 497
Estrie	4 561	51.2%	4 342	48.8%	8 903
Laurentides-Lanaudière	7 397	42.6%	9 964	57.4%	17 361
Mauricie-Centre-du-Québec	5 357	50.8%	5 196	49.2%	10 553
Montréal	17 051	40.0%	25 610	60.0%	42 661
Outaouais	5 645	58.9%	3 935	41.1%	9 580
Québec	6 233	46.6%	7 129	53.4%	13 362
Rive-Sud	8 927	43.1%	11 779	56.9%	20 706
Saguenay-Lac St-Jean	3 427	57.3%	2 558	42.7%	5 985
Total	67 523	46.8%	76 635	53.2%	144 158

Question 37	Suite
--------------------	-------

4. Répartition des demandes refusées selon qu'elles auraient été confiées à des avocats ou à des notaires par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Refus Avocats	%	Refus Notaires	%	Total des demandes refusées
Abitibi-Témiscamingue	549	99.3%	4	0.7%	553
Bas St-Laurent-Gaspésie	1 007	100.0%	0	0.0%	1 007
Côte-Nord	311	98.4%	5	1.6%	316
Estrie	673	99.4%	4	0.6%	677
Laurentides-Lanaudière	3 514	99.6%	13	0.4%	3 527
Mauricie-Centre-du-Québec	2 022	99.4%	12	0.6%	2 034
Montréal	7 286	99.7%	20	0.3%	7 306
Outaouais	1 220	99.6%	5	0.4%	1 225
Québec	2 069	99.8%	4	0.2%	2 073
Rive-Sud	3 186	98.9%	37	1.1%	3 223
Saguenay-Lac St-Jean	273	99.6%	1	0.4%	274
Total	22 110	99.5%	105	0.5%	22 215

5. Répartition des demandes refusées selon qu'elles auraient été confiées à des avocats salariés ou à des avocats de la pratique privée par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Refus Salariés	%	Refus Pratique privée	%	Total des demandes refusées
Abitibi-Témiscamingue	228	41.2%	325	58.8%	553
Bas St-Laurent-Gaspésie	435	43.2%	572	56.8%	1 007
Côte-Nord	163	51.6%	153	48.4%	316
Estrie	361	53.3%	316	46.7%	677
Laurentides-Lanaudière	1 148	32.5%	2 379	67.5%	3 527
Mauricie-Centre-du-Québec	1 134	55.8%	900	44.2%	2 034
Montréal	5 108	69.9%	2 198	30.1%	7 306
Outaouais	834	68.1%	391	31.9%	1 225
Québec	1 112	53.6%	961	46.4%	2 073
Rive-Sud	1 517	47.1%	1 706	52.9%	3 223
Saguenay-Lac St-Jean	147	53.6%	127	46.4%	274
Total	12 187	54.9%	10 028	45.1%	22 215

6. Répartition des demandes non statuées selon qu'elles sont en attestation conditionnelle ou en suspens par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Attestations conditionnelles	%	En suspens	%	Total des demandes non statuées
Abitibi-Témiscamingue	3	0.4%	718	99.6%	721
Bas St-Laurent-Gaspésie	27	54.0%	23	46.0%	50
Côte-Nord	3	0.9%	330	99.1%	333
Estrie	15	8.0%	172	92.0%	187
Laurentides-Lanaudière	8	6.2%	122	93.8%	130
Mauricie-Centre-du-Québec	3	0.8%	363	99.2%	366
Montréal	1 716	59.9%	1 147	40.1%	2 863
Outaouais	4	0.9%	452	99.1%	456
Québec	191	29.3%	461	70.7%	652
Rive-Sud	69	33.8%	135	66.2%	204
Saguenay-Lac St-Jean	4	2.2%	181	97.8%	185
Total	2 043	33.2%	4 104	66.8%	6 147

Q _{uestion} 38	Montant de la rémunération attribuée par tarif forfaitaire en matière criminelle et notariale et, par étape, en matière civile, en faisant la distinction entre les avocats et les notaires de la pratique privée et les avocats et les notaires permanents de l'aide juridique.
-------------------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Coût moyen par dossier en matière criminelle, civile et notariale:

Le coût moyen d'un dossier en matière criminelle confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 est de 934 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

Le coût moyen d'un dossier en matière civile et administratif confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 est de 542 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

Le coût moyen d'un dossier en matière notariale confié et payé aux notaires de la pratique privée pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 est de 418 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

Question 39	Nombre de professionnels et d'employés travaillant sur une révision des tarifs d'aide juridique.
-------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Une entente sur le renouvellement du tarif est intervenue au cours de l'exercice 2020-2021. Lors des négociations, un membre du personnel d'encadrement de la Commission était impliqué en tant que conseiller auprès du ministère de la Justice.

Depuis, l'implication de la CSJ s'est poursuivie dans le cadre des travaux du Groupe de travail indépendant sur les tarifs (GTI) mis sur pied afin de revoir les conditions de réalisation ainsi que la rémunération des mandats d'aide juridique. Un rapport final a été produit en août 2022 et deux membres du personnel d'encadrement siègent sur un Comité de suivi mis sur pied suite à ce rapport.

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2024-2025
Question 40	État de situation du réseau de l'aide juridique au 31 mars 2024.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Au 29 février 2024, l'aide juridique a des bureaux dans quatre-vingt-trois (83) villes du Québec, comprenant cent-quatre unités (104) dont quatre-vingt-huit (88) à temps plein et seize (16) à temps partiel. Au début de l'exercice financier, l'expérience moyenne des avocats salariés du réseau était d'environ 13.1 années d'inscription au tableau de l'Ordre.

Question 41	Pour 2023-2024, fournir :
	a. Nombre de mandats émis en vertu de l'article 4.3 de la loi sur l'aide juridique;
	b. Nombre de mandats émis en vertu de l'article 4.13 de la loi sur l'aide juridique ;
	c. Nombre de mandats émis en vertu du paragraphe 9 de l'article 4.7 de la loi sur l'aide juridique;
	d. Nombre de mandats émis en vertu du paragraphe 8 de l'article 4.7 de la loi sur l'aide juridique;
	e. Nombre de mandats refusés ou retirés en vertu de l'article 4.11 de la loi sur l'aide juridique.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

- a) En 2023-2024, aucune demande a été transmise au comité administratif de la Commission par les directeurs généraux. L'article 4.3 de la Loi sur l'aide juridique permet au comité administratif de la Commission, sur recommandation du directeur général, d'admettre à l'aide juridique quelqu'un qui n'est pas financièrement admissible, en tenant compte de circonstances exceptionnelles et du fait qu'un refus entraînerait pour cette personne un tort irréparable.
- b) Aucun mandat n'a été émis en vertu de l'article 4.13 de la Loi sur l'aide juridique pour la période du 1er avril 2023 au 29 février 2024. Cet article permet au comité administratif de la Commission, sur recommandation du directeur général, d'accorder l'aide juridique à une personne qui ne peut, suivant les autres dispositions de la Loi, bénéficier de cette aide, s'il considère que des circonstances exceptionnelles le justifient et que le fait de lui refuser cette aide entraînerait pour cette personne un tort irréparable.
- c) 12 641 mandats ont été émis en vertu du paragraphe 9 de l'article 4.7 de la Loi sur l'aide juridique pour la période de 9 mois du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023. Cet article stipule qu'en matière autre que criminelle ou pénale, l'aide juridique est accordée pour toute affaire dont un tribunal est ou sera saisi qui met en cause soit la sécurité physique ou psychologique d'une personne, soit ses moyens de subsistances, soit ses besoins essentiels et ceux de sa famille.
- d) 8 828 mandats ont été émis en vertu du paragraphe 8 de l'article 4.7 de la Loi sur l'aide juridique pour la période de 9 mois du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023. Cet article stipule qu'en matière autre que criminelle ou pénale, l'aide juridique est accordée pour toute affaire dont un tribunal est ou sera saisi si la personne à qui l'aide juridique serait accordée subit ou subira vraisemblablement une atteinte grave à sa liberté, notamment une mesure de garde ou de détention.
- e) Le nombre de mandats refusés ou retirés en vertu de l'article 4.11 de la Loi sur l'aide juridique pour la période de 9 mois du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023, est de 1 995. L'article 4.11 prévoit qu'en matière autre que criminelle ou pénale, l'aide juridique peut être refusée ou retirée, selon le cas, lorsque l'affaire ou le recours n'apparaît pas fondé, compte tenu notamment de l'un ou l'autre des facteurs suivants :
 - 1) la personne qui demande l'aide ne peut établir la vraisemblance d'un droit;
 - 2) cette affaire ou ce recours a manifestement très peu de chance de succès;
 - 3) les coûts que cette affaire ou ce recours entraînerait, seraient déraisonnables par rapport aux gains ou aux pertes qui pourraient en résulter pour le requérant ou, selon le cas, le bénéficiaire, à moins qu'il ne mette en cause soit ses moyens de subsistance, soit ses besoins essentiels et ceux de sa famille;
 - 4) le jugement ou la décision ne serait probablement pas susceptible d'exécution;
 - 5) la personne qui demande l'aide ou qui en bénéficie refuse, sans motif valable, une proposition raisonnable de règlement de l'affaire;
 - 6) les services pour lesquels cette aide est demandée peuvent être obtenus autrement, notamment par l'intermédiaire d'un autre service gouvernemental ou d'un autre organisme.

Question 42	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs aux jeunes contrevenants en 2023-2024 :
	a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; c. Nombre de mandats émis à la pratique privée; d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

- a) **Total des demandes relatives aux jeunes contrevenants selon qu'elles ont été acceptées ou refusées par région**

Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Total	Acceptées	%	Refusées	%	Non-Statuées	%
Abitibi-Témiscamingue	378	360	95.2%	11	2.9%	7	1.9%
Bas St-Laurent-Gaspésie	167	152	91.0%	14	8.4%	1	0.6%
Côte-Nord	82	72	87.8%	0	0.0%	10	12.2%
Estrie	307	301	98.0%	4	1.3%	2	0.7%
Laurentides-Lanaudière	844	799	94.7%	39	4.6%	6	0.7%
Mauricie-Centre-du-Québec	352	321	91.2%	18	5.1%	13	3.7%
Montréal	1 799	1 754	97.5%	21	1.2%	24	1.3%
Outaouais	473	469	99.2%	4	0.8%	0	0.0%
Québec	639	623	97.5%	7	1.1%	9	1.4%
Rive-Sud	1 360	1 333	98.0%	20	1.5%	7	0.5%
Saguenay-Lac St-Jean	285	270	94.7%	2	0.7%	13	4.6%
Total	6 686	6 454	96.5%	140	2.1%	92	1.4%

- b) **Répartition des motifs de refus pour les dossiers relatifs aux jeunes contrevenants**
Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Voir l'annexe intitulée "Motif de refus" ci-jointe.

- c) **Répartition des demandes relatives aux jeunes contrevenants acceptées selon qu'elles ont été confiées à des avocats salariés ou à des avocats de la pratique privée par région**
Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Avocats salariés	%	Avocats de la pratique privée	%	Total des demandes acceptées
Abitibi-Témiscamingue	257	71.4%	103	28.6%	360
Bas St-Laurent-Gaspésie	90	59.2%	62	40.8%	152
Côte-Nord	39	54.2%	33	45.8%	72
Estrie	188	62.5%	113	37.5%	301
Laurentides-Lanaudière	415	51.9%	384	48.1%	799
Mauricie-Centre-du-Québec	174	54.2%	147	45.8%	321
Montréal	674	38.4%	1 080	61.6%	1 754
Outaouais	324	69.1%	145	30.9%	469
Québec	374	60.0%	249	40.0%	623
Rive-Sud	816	61.2%	517	38.8%	1 333
Saguenay-Lac St-Jean	175	64.8%	95	35.2%	270
Total	3 526	54.6%	2 928	45.4%	6 454

- d) **Coût moyen**

Le coût moyen d'un dossier relatif aux jeunes contrevenants confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 est de 805 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

MOTIFS de REFUS																		
Application de l'article 4.11																		
Application de l'article 70																		
	<u>TOTAL</u>	<u>REFUS</u>	<u>Refus de contribuer</u>	<u>Inadmiss. financière</u>	<u>Service nominém. exclu</u>	<u>Article 69</u>	<u>Service non couvert</u>	<u>Non-vraisembl. de droit</u>	<u>Peu de chance de succès</u>	<u>Coût déraisonnable</u>	<u>Impossible d'exécution</u>	<u>Refus règlement raisonn.</u>	<u>Autres serv. dispon.</u>	<u>Encontre loi sur A.J.</u>	<u>Dispos d'un bien</u>	<u>Refus de fournir renseign.</u>	<u>Renseign. faux ou inexacts</u>	<u>Autre cas Art.70</u>
Civil et administratif	6,627	432	1,794	102	59	1,635	125	515	14	15	1	163	378	4	2,022	17	66	
	5,083	457	2,065	1	0	71	35	71	0	5	0	16	124	1	2,388	16	53	
	1,133	137	336	0	0	2	1	6	0	1	0	3	81	0	547	3	39	
	471	28	69	0	0	7	3	10	0	2	0	0	8	0	315	0	32	
	151	0	3	0	0	4	4	3	0	7	0	0	1	19	0	29	0	5
Civil	60.6%	13,465	4,267	103	59	1,719	168	605	14	30	1	183	610	5	5,301	36	195	
	100.0%	7,8%	31.7%	0.8%	0.4%	12.8%	1.2%	4.5%	0.1%	0.2%	0.0%	1.4%	4.5%	0.0%	39.4%	0.3%	1.4%	
Carcéral	627	53	68	0	0	44	0	1	0	0	0	0	188	0	279	1	4	
Criminel	2,058	142	517	9	0	87	5	9	0	1	0	1	65	3	1,232	5	18	
Criminel/Jeunesse	140	10	19	2	0	11	1	0	0	0	0	1	11	0	85	0	0	
Criminel/Sommaire	4,838	403	1,310	10	0	452	2	7	0	1	0	2	127	0	2,716	10	40	
Procédures et Divers	6	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Criminel	34.5%	7,669	1,919	21	0	594	8	17	0	2	0	4	391	3	4,312	16	62	
	100.0%	7,9%	25.0%	0.3%	0.0%	7.7%	0.1%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	5.1%	0.0%	56.2%	0.2%	0.8%	
Notarial	105	2	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1	
Notarial	0.5%	105	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1	
	100.0%	1,9%	11.4%	2.9%	0.0%	61.9%	3.8%	1.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.8%	0.0%	21.0%	0.0%	1.0%	
Données Incomplètes	976	17	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9	
Données incomplètes	4.4%	976	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9	
	100.0%	1,7%	13.5%	0.4%	0.2%	2.4%	0.3%	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%	2.8%	0.0%	74.9%	0.1%	0.9%	
Grand Total	100.0%	22,215	6,330	131	61	2,401	183	624	15	33	1	188	1,032	8	10,366	53	267	
	100.0%	7,6%	28.5%	0.6%	0.3%	10.8%	0.8%	2.8%	0.1%	0.1%	0.0%	0.8%	4.6%	0.0%	46.7%	0.2%	1.2%	

Question 43	Concernant les mandats pour les dossiers d'immigration pour 2023-2024 :
	a. Nombre total des demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée;
	b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus;
	c. Nombre de mandats émis à la pratique privée;
	d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

- a) Total des demandes en immigration, incluant les réfugiés politiques selon qu'elles ont été acceptées ou refusées par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Total	Acceptées	%	Refusées	%	Non-Statuées	%
Abitibi-Témiscamingue	8	5	62.5%	0	0.0%	3	37.5%
Bas St-Laurent-Gaspésie	12	8	66.7%	4	33.3%	0	0.0%
Côte-Nord	4	3	75.0%	1	25.0%	0	0.0%
Estrie	65	58	89.2%	6	9.2%	1	1.5%
Laurentides-Lanaudière	26	11	42.3%	15	57.7%	0	0.0%
Mauricie-Centre -du-Québec	48	27	56.3%	21	43.8%	0	0.0%
Montréal	8 171	7 746	94.8%	331	4.1%	94	1.2%
Outaouais	89	70	78.7%	19	21.3%	0	0.0%
Québec	302	231	76.5%	64	21.2%	7	2.3%
Rive-Sud	41	31	75.6%	10	24.4%	0	0.0%
Saguenay-Lac St-Jean	19	18	94.7%	0	0.0%	1	5.3%
Total	8 785	8 208	93.4%	471	5.4%	106	1.2%

- b) Répartition des motifs de refus pour les dossiers d'immigration (incluant réfugiés politiques)
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit
- Voir l'annexe intitulée "Motif de refus" ci-jointe.
- c) Répartition des demandes en immigration acceptées selon qu'elles ont été confiées à des avocats salariés ou à des avocats de la pratique privée par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - volet contributif et volet gratuit

Régions	Avocats salariés	%	Avocats de la pratique privée	%	Total des demandes acceptées
Abitibi-Témiscamingue	2	40.0%	3	60.0%	5
Bas St-Laurent-Gaspésie	6	75.0%	2	25.0%	8
Côte-Nord	3	100.0%	0	0.0%	3
Estrie	2	3.4%	56	96.6%	58
Laurentides-Lanaudière	1	9.1%	10	90.9%	11
Mauricie-Centre -du-Québec	4	14.8%	23	85.2%	27
Montréal	1 491	19.2%	6 255	80.8%	7 746
Outaouais	3	4.3%	67	95.7%	70
Québec	182	78.8%	49	21.2%	231
Rive-Sud	7	22.6%	24	77.4%	31
Saguenay-Lac St-Jean	17	94.4%	1	5.6%	18
Total	1 718	20.9%	6 490	79.1%	8 208

- d) Coût moyen
- Le coût moyen d'un dossier en immigration confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 est de 798 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

MOTIFS de REFUS																		
Application de l'article 4.11														Application de l'article 70				
	<u>TOTAL</u>	<u>REFUS</u>	<u>Refus de contribuer</u>	<u>Inadmiss. financière</u>	<u>Service nominém. exclu</u>	<u>Article 69</u>	<u>Service non couvert</u>	<u>Non-vraisembl. de droit</u>	<u>Peu de chance de succès</u>	<u>Coût déraisonnable</u>	<u>Impossible d'exécution</u>	<u>Refus règlement raisonn.</u>	<u>Autres serv. dispon.</u>	<u>Encontre loi sur A.J.</u>	<u>Dispos d'un bien</u>	<u>Refus de fournir renseign.</u>	<u>Renseign. faux ou inexacts</u>	<u>Autre cas Art.70</u>
Civil et administratif	6,627	432	1,794	102	59	1,635	125	515	14	15	1	163	378	4	2,022	17	66	
	5,083	457	2,065	1	0	71	35	71	0	5	0	16	124	1	2,388	16	53	
	1,133	137	336	0	0	2	1	6	0	1	0	3	81	0	547	3	39	
	471	28	69	0	0	7	3	10	0	2	0	0	8	0	315	0	32	
	151	0	3	0	0	4	4	3	0	7	0	1	19	0	29	0	5	
Civil	60.6%	13,465	4,267	103	59	1,719	168	605	14	30	1	183	610	5	5,301	36	195	
	100.0%	7,8%	31.7%	0.8%	0.4%	12.8%	1.2%	4.5%	0.1%	0.2%	0.0%	1.4%	4.5%	0.0%	39.4%	0.3%	1.4%	
Carcéral	627	53	68	0	0	44	0	1	0	0	0	0	188	0	279	1	4	
Criminel	2,058	142	517	9	0	87	5	9	0	1	0	1	65	3	1,232	5	18	
Criminel/Jeunesse	140	10	19	2	0	11	1	0	0	0	0	1	11	0	85	0	0	
Criminel/Sommaire	4,838	403	1,310	10	0	452	2	7	0	1	0	2	127	0	2,716	10	40	
Procédures et Divers	6	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Criminel	34.5%	7,669	1,919	21	0	594	8	17	0	2	0	4	391	3	4,312	16	62	
	100.0%	7,9%	25.0%	0.3%	0.0%	7.7%	0.1%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	5.1%	0.0%	56.2%	0.2%	0.8%	
Notarial	105	2	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1	
Notarial	0.5%	105	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1	
	100.0%	1,9%	11.4%	2.9%	0.0%	61.9%	3.8%	1.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.8%	0.0%	21.0%	0.0%	1.0%	
Données Incomplètes	976	17	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9	
Données incomplètes	4.4%	976	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9	
	100.0%	1,7%	13.5%	0.4%	0.2%	2.4%	0.3%	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%	2.8%	0.0%	74.9%	0.1%	0.9%	
Grand Total	100.0%	22,215	6,330	131	61	2,401	183	624	15	33	1	188	1,032	8	10,366	53	267	
	100.0%	7,6%	28.5%	0.6%	0.3%	10.8%	0.8%	2.8%	0.1%	0.1%	0.0%	0.8%	4.6%	0.0%	46.7%	0.2%	1.2%	

Question 44	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit carcéral en 2023-2024 :
	a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée;
	b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus;
	c. Nombre de mandats émis à la pratique privée;
	d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

- a) Nombre total des demandes en droit carcéral selon qu'elles ont été acceptées ou refusées par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Total	Acceptées	%	Refusées	%	Non-Statuées	%
Abitibi-Témiscamingue	179	150	83.8%	13	7.3%	16	8.9%
Bas St-Laurent-Gaspésie	87	84	96.6%	3	3.4%	0	0.0%
Côte-Nord	90	68	75.6%	10	11.1%	12	13.3%
Estrie	297	290	97.6%	6	2.0%	1	0.3%
Laurentides-Lanaudière	1 617	1 418	87.7%	198	12.2%	1	0.1%
Mauricie-Centre-du-Québec	562	497	88.4%	56	10.0%	9	1.6%
Montréal	1 939	1 755	90.5%	172	8.9%	12	0.6%
Outaouais	399	369	92.5%	12	3.0%	18	4.5%
Québec	915	777	84.9%	126	13.8%	12	1.3%
Rive-Sud	527	498	94.5%	26	4.9%	3	0.6%
Saguenay-Lac St-Jean	135	129	95.6%	5	3.7%	1	0.7%
Total	6 747	6 035	89.4%	627	9.3%	85	1.3%

- b) Répartition des motifs de refus en droit carcéral
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Voir l'annexe intitulée "Motif de refus" ci-jointe.

- c) Répartition des demandes en droit carcéral acceptées selon qu'elles ont été confiées à des avocats salariés ou à des avocats de la pratique privée par région
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Avocats salariés	%	Avocats de la pratique privée	%	Total des demandes acceptées
Abitibi-Témiscamingue	13	8.7%	137	91.3%	150
Bas St-Laurent-Gaspésie	10	11.9%	74	88.1%	84
Côte-Nord	10	14.7%	58	85.3%	68
Estrie	0	0.0%	290	100.0%	290
Laurentides-Lanaudière	4	0.3%	1 414	99.7%	1 418
Mauricie-Centre-du-Québec	29	5.8%	468	94.2%	497
Montréal	38	2.2%	1 717	97.8%	1 755
Outaouais	1	0.3%	368	99.7%	369
Québec	0	0.0%	777	100.0%	777
Rive-Sud	0	0.0%	498	100.0%	498
Saguenay-Lac St-Jean	20	15.5%	109	84.5%	129
Total	125	2.1%	5 910	97.9%	6 035

- d) Coût moyen

Le coût moyen d'un dossier en droit carcéral confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 est de 331 \$, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

MOTIFS de REFUS																	
Application de l'article 4.11												Application de l'article 70					
	<u>TOTAL</u> <u>REFUS</u>	<u>Refus</u> <u>de</u> <u>contribuer</u>	<u>Inadmiss.</u> <u>financière</u>	<u>Service</u> <u>nommém.</u> <u>exclu</u>	<u>Article 69</u>	<u>Service</u> <u>non</u> <u>couvert</u>	<u>Non-</u> <u>vraisembl.</u> <u>de droit</u>	<u>Peu de</u> <u>chance de</u> <u>succès</u>	<u>Coût</u> <u>dérailson-</u> <u>nable</u>	<u>Impossible</u> <u>d'exécution</u>	<u>Refus</u> <u>règlement</u> <u>raisonn.</u>	<u>Autres</u> <u>serv.</u> <u>dispon.</u>	<u>Encontre</u> <u>loi sur</u> <u>A.J.</u>	<u>Dispos</u> <u>d'un</u> <u>bien</u>	<u>Refus de</u> <u>fournir</u> <u>renseign.</u>	<u>Renseign.</u> <u>faux ou</u> <u>inexacts</u>	<u>Autre</u> <u>cas</u> <u>Art.70</u>
Civil et administratif	6,627	432	1,794	102	59	1,635	125	515	14	15	1	163	378	4	2,022	17	66
	5,083	457	2,065	1	0	71	35	71	0	5	0	16	124	1	2,388	16	53
	1,133	137	336	0	0	2	1	6	0	1	0	3	81	0	547	3	39
	471	28	69	0	0	7	3	10	0	2	0	0	8	0	315	0	32
	151	0	3	0	0	4	4	3	0	7	0	1	19	0	29	0	5
Civil	60.6%	13,465	4,267	103	59	1,719	168	605	14	30	1	183	610	5	5,301	36	195
	100.0%	7,8%	31.7%	0.8%	0.4%	12.8%	1.2%	4.5%	0.1%	0.2%	0.0%	1.4%	4.5%	0.0%	39.4%	0.3%	1.4%
Carcéral	627	53	68	0	0	44	0	1	0	0	0	0	188	0	279	1	4
Criminel	2,058	142	517	9	0	87	5	9	0	1	0	1	65	3	1,232	5	18
Criminel/Jeunesse	140	10	19	2	0	11	1	0	0	0	0	1	11	0	85	0	0
Criminel/Sommaire	4,838	403	1,310	10	0	452	2	7	0	1	0	2	127	0	2,716	10	40
Procédures et Divers	6	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Criminel	34.5%	7,669	1,919	21	0	594	8	17	0	2	0	4	391	3	4,312	16	62
	100.0%	7,9%	25.0%	0.3%	0.0%	7.7%	0.1%	0.2%	0.0%	0,0%	0.0%	0.1%	5.1%	0.0%	56.2%	0.2%	0.8%
Notarial	105	2	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1
Notarial	0.5%	105	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1
	100.0%	1,9%	11.4%	2.9%	0.0%	61.9%	3.8%	1.0%	0.0%	0,0%	0.0%	0.0%	3.8%	0.0%	21.0%	0.0%	1.0%
Données Incomplètes	976	17	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9
Données incomplètes	4.4%	976	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9
	100.0%	1,7%	13.5%	0.4%	0.2%	2.4%	0.3%	0.1%	0.1%	0,1%	0.0%	0.1%	2.8%	0.0%	74.9%	0.1%	0.9%
Grand Total	100.0%	22,215	6,330	131	61	2,401	183	624	15	33	1	188	1,032	8	10,366	53	267
	100.0%	7,6%	28.5%	0.6%	0.3%	10.8%	0.8%	2.8%	0.1%	0,1%	0.0%	0.8%	4.6%	0.0%	46.7%	0.2%	1.2%

Question 45

- Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit criminel et pénal en 2023-2024 :
- a. Description détaillée de chacune des étapes du procès;
 - b. Montants attribués et payés aux avocats de la pratique privés, pour chacune des corporations régionales;
 - c. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée;
 - d. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus;
 - e. Nombre de mandats émis à la pratique privée;
 - f. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

- a) Le tarif d'honoraires des avocats dans le cadre du régime d'aide juridique a été négocié par le Ministre de la justice et le Barreau du Québec. Il a été publié à la Gazette Officielle du Québec du 9 décembre 2020 aux pages 5032 et suivantes. Ce tarif prévoit, pour les infractions poursuivies par acte d'accusation, une rémunération forfaitaire pour l'ensemble des services incluant la comparution, la préparation de l'enquête préliminaire et la tenue de l'enquête préliminaire ainsi que la renonciation à cette enquête, la communication de la preuve, la préparation du procès et le procès de même que les représentations sur sentence à laquelle s'ajoutent des honoraires fixes pour les demi-journées additionnelles d'enquête préliminaire, s'il y a lieu, et de procès. Un honoraire additionnel est prévu pour la tenue de l'enquête sur cautionnement seulement pour les infractions poursuivies par acte d'accusation si la poursuite s'objecte à la remise en liberté et qu'une enquête est effectivement tenue.

Pour les poursuites par voie de déclaration sommaire, un tarif est prévu pour l'ensemble des services auquel s'ajoutent des honoraires fixes pour les demi-journées additionnelles de procès. L'ensemble des services comprend la comparution, l'enquête sur cautionnement s'il y a lieu, la préparation du procès, le procès et les représentations sur sentence.

Quant aux actes criminels relevant de la juridiction exclusive de la Cour Supérieure (Article 469 du Code Criminel), les montants sont toujours attribués et payés pour chaque étape et/ou procédure telles que décrites aux articles 28 à 36 du tarif.

Le tarif d'aide juridique comporte principalement deux modes de rémunération, soit un tarif forfaitaire en matière criminelle et notariale et par étape en matière civile.

- b) Répartition des montants payés aux avocats de la pratique privée concernant les mandats en droit criminel et pénal (excluant le droit carcéral et dossiers jeunes contrevenants) par région

Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Montants payés	%
Abitibi-Témiscamingue	2 106 517	10.5%
Bas St-Laurent-Gaspésie	557 969	2.8%
Côte-Nord	434 495	2.2%
Estrie	1 060 057	5.3%
Laurentides-Lanaudière	1 853 670	9.3%
Mauricie-Centre-du-Québec	805 206	4.0%
Montréal	7 245 963	36.2%
Outaouais	972 314	4.9%
Québec	1 862 777	9.3%
Rive-Sud	2 273 295	11.4%
Saguenay-Lac St-Jean	830 978	4.2%
Total des honoraires et des déboursés	20 003 241 \$	100.0%

Question 45	Suite
--------------------	-------

- c) Demandes en droit criminel et pénal (excluant le droit carcéral et dossiers jeunes contrevenants)
Poursuites par voie de déclaration sommaire
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Total des demandes	Pratique privée		Salariés		Coût moyen pratique privée (1)
	acceptées	attestations conditionnelles	acceptées	attestations conditionnelles	
c)	e)				f)
39 005	18 435	13	13 570	1 269	551 \$

- Demandes en droit criminel et pénal (excluant le droit carcéral et dossiers jeunes contrevenants)
Infractions poursuivies par acte d'accusation
Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Total des demandes	Pratique privée		Salariés		Coût moyen pratique privée (1)
	acceptées	attestations conditionnelles	acceptées	attestations conditionnelles	
c)	e)				f)
22 242	12 451	2	6 637	595	1 506 \$

(1) Coût moyen d'un dossier en droit criminel et pénal confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

- d) Répartition des motifs de refus en droit criminel et pénal (excluant le droit carcéral)
Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Voir l'annexe intitulée "Motif de refus" ci-jointe.

Question 46	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit administratif en 2023-2024 :
	a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée;
	b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus;
	c. Nombre de mandats émis à la pratique privée;
	d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

- a) Demandes relatives au droit civil et administratif (excluant l'immigration)
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Nature	Total des demandes a)	Acceptées		Coût moyen pratique privée (1) d)
		pratique privée c)	salariés	
Droit civil et administratif	27 438	5 340	15 150	542 \$

(1) Coût moyen d'un dossier en droit civil et administratif confié et payé aux avocats de pratique privée pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

- b) Répartition des motifs de refus
Pour les demandes relatives au droit civil et administratif (excluant l'immigration)
Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Voir l'annexe intitulée "Motif de refus" ci-jointe.

MOTIFS de REFUS																	
Application de l'article 4.11												Application de l'article 70					
	<u>TOTAL</u> <u>REFUS</u>	<u>Refus</u> <u>de</u> <u>contribuer</u>	<u>Inadmiss.</u> <u>financière</u>	<u>Service</u> <u>nommém.</u> <u>exclu</u>	<u>Article 69</u>	<u>Service</u> <u>non</u> <u>couvert</u>	<u>Non-</u> <u>vraisembl.</u> <u>de droit</u>	<u>Peu de</u> <u>chance de</u> <u>succès</u>	<u>Coût</u> <u>déraison-</u> <u>nable</u>	<u>Impossible</u> <u>d'exécution</u>	<u>Refus</u> <u>réglement</u> <u>raisonn.</u>	<u>Autres</u> <u>serv.</u> <u>dispon.</u>	<u>Encontre</u> <u>loi sur</u> <u>A.J.</u>	<u>Dispos</u> <u>d'un</u> <u>bien</u>	<u>Refus de</u> <u>fournir</u> <u>renseign.</u>	<u>Renseign.</u> <u>faux ou</u> <u>inexacts</u>	<u>Autre</u> <u>cas</u> <u>Art.70</u>
Civil et administratif	6,627	432	1,794	102	59	1,635	125	515	14	15	1	163	378	4	2,022	17	66
	5,083	457	2,065	1	0	71	35	71	0	5	0	16	124	1	2,388	16	53
	1,133	137	336	0	0	2	1	6	0	1	0	3	81	0	547	3	39
	471	28	69	0	0	7	3	10	0	2	0	0	8	0	315	0	32
	151	0	3	0	0	4	4	3	0	7	0	1	19	0	29	0	5
Civil	60.6%	13,465	4,267	103	59	1,719	168	605	14	30	1	183	610	5	5,301	36	195
	100.0%	7,8%	31.7%	0.8%	0.4%	12.8%	1.2%	4.5%	0.1%	0.2%	0.0%	1.4%	4.5%	0.0%	39.4%	0.3%	1.4%
Carcéral	627	53	68	0	0	44	0	1	0	0	0	0	188	0	279	1	4
Criminel	2,058	142	517	9	0	87	5	9	0	1	0	1	65	3	1,232	5	18
Criminel/Jeunesse	140	10	19	2	0	11	1	0	0	0	0	1	11	0	85	0	0
Criminel/Sommaire	4,838	403	1,310	10	0	452	2	7	0	1	0	2	127	0	2,716	10	40
Procédures et Divers	6	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Criminel	34.5%	7,669	1,919	21	0	594	8	17	0	2	0	4	391	3	4,312	16	62
	100.0%	7,9%	25.0%	0.3%	0.0%	7.7%	0.1%	0.2%	0.0%	0,0%	0.0%	0.1%	5.1%	0.0%	56.2%	0.2%	0.8%
Notarial	105	2	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1
Notarial	0.5%	105	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1
	100.0%	1,9%	11.4%	2.9%	0.0%	61.9%	3.8%	1.0%	0.0%	0,0%	0.0%	0.0%	3.8%	0.0%	21.0%	0.0%	1.0%
Données Incomplètes	976	17	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9
Données incomplètes	4.4%	976	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9
	100.0%	1,7%	13.5%	0.4%	0.2%	2.4%	0.3%	0.1%	0.1%	0,1%	0.0%	0.1%	2.8%	0.0%	74.9%	0.1%	0.9%
Grand Total	100.0%	22,215	6,330	131	61	2,401	183	624	15	33	1	188	1,032	8	10,366	53	267
	100.0%	7,6%	28.5%	0.6%	0.3%	10.8%	0.8%	2.8%	0.1%	0,1%	0.0%	0.8%	4.6%	0.0%	46.7%	0.2%	1.2%

Question 47

Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit civil dont, notamment, les changements de nom, les successions, les services notariaux et la fixation de loyer par la régie du logement en 2023-2024 :

a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée;

b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus;

c. Nombre de mandats émis à la pratique privée;

d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

a) Demandes relatives au droit civil
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Nature	Total des demandes	Acceptées		Coût moyen pratique privée (1)
		pratique privée	salariés	
	a)	c)		d)
Changement de nom	83	14	36	302 \$
Succession (2)	949	169	411	390 \$
Services notariaux (3)	330	215	1	418 \$
Logement	6 838	1 733	3 220	437 \$

(1) Coût moyen d'un dossier en droit civil confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

(2) Incluant les dossiers relatifs au testament.

(3) Incluant les dossiers de successions assumés par les notaires.

Question 48	Concernant les mandats pour les dossiers relatifs au droit matrimonial et familial en 2023-2024 :
	a. Nombre total de demandes adressées aux bureaux d'aide juridique et à la pratique privée; b. Nombre de demandes acceptées et refusées et les motifs de refus; c. Nombre de mandats émis à la pratique privée; d. Coût moyen investi pour ce type de dossier, en distinguant entre la pratique privée et les bureaux d'aide juridique.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

- a) Dossiers relatifs au droit matrimonial et familial
Du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Nature	Total Des demandes	Acceptées		Coût moyen pratique privée (1)
		pratique privée	salariés	
	a)	c)		d)
Droit matrimonial et familial (2)	56 804	25 026	24 871	1 097 \$

(1) Coût moyen d'un dossier en droit matrimonial et familial confié et payé aux avocats de la pratique privée pour la période du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration de ces dossiers.

(2) Incluant la protection de la jeunesse.

- b) Répartition des motifs de refus pour les dossiers relatifs au droit matrimonial et familial
Du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023 - Volet contributif et volet gratuit

Voir l'annexe intitulée "Motif de refus" ci-jointe.

MOTIFS de REFUS																		
Application de l'article 4.11														Application de l'article 70				
	<u>TOTAL</u>	<u>REFUS</u>	<u>Refus de contribuer</u>	<u>Inadmiss. financière</u>	<u>Service nommém. exclu</u>	<u>Article 69</u>	<u>Service non couvert</u>	<u>Non-vraisembl. de droit</u>	<u>Peu de chance de succès</u>	<u>Coût déraisonnable</u>	<u>Impossible d'exécution</u>	<u>Refus règlement raisonn.</u>	<u>Autres serv. dispon.</u>	<u>Encontre loi sur A.J.</u>	<u>Dispos d'un bien</u>	<u>Refus de fournir renseign.</u>	<u>Renseign. faux ou inexacts</u>	<u>Autre cas Art.70</u>
Civil et administratif	6,627	432	1,794	102	59	1,635	125	515	14	15	1	163	378	4	2,022	17	66	
	5,083	457	2,065	1	0	71	35	71	0	5	0	16	124	1	2,388	16	53	
	1,133	137	336	0	0	2	1	6	0	1	0	3	81	0	547	3	39	
	471	28	69	0	0	7	3	10	0	2	0	0	8	0	315	0	32	
	151	0	3	0	0	4	4	3	0	7	0	0	1	19	0	29	0	5
Civil	60.6%	13,465	4,267	103	59	1,719	168	605	14	30	1	183	610	5	5,301	36	195	
	100.0%	7,8%	31.7%	0.8%	0.4%	12.8%	1.2%	4.5%	0.1%	0.2%	0.0%	1.4%	4.5%	0.0%	39.4%	0.3%	1.4%	
Carcéral	627	53	68	0	0	44	0	1	0	0	0	0	188	0	279	1	4	
Criminel	2,058	142	517	9	0	87	5	9	0	1	0	1	65	3	1,232	5	18	
Criminel/Jeunesse	140	10	19	2	0	11	1	0	0	0	0	1	11	0	85	0	0	
Criminel/Sommaire	4,838	403	1,310	10	0	452	2	7	0	1	0	2	127	0	2,716	10	40	
Procédures et Divers	6	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Criminel	34.5%	7,669	1,919	21	0	594	8	17	0	2	0	4	391	3	4,312	16	62	
	100.0%	7,9%	25.0%	0.3%	0.0%	7.7%	0.1%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	5.1%	0.0%	56.2%	0.2%	0.8%	
Notarial	105	2	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1	
Notarial	0.5%	105	12	3	0	65	4	1	0	0	0	0	4	0	22	0	1	
	100.0%	1,9%	11.4%	2.9%	0.0%	61.9%	3.8%	1.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.8%	0.0%	21.0%	0.0%	1.0%	
Données Incomplètes	976	17	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9	
Données incomplètes	4.4%	976	132	4	2	23	3	1	1	1	0	1	27	0	731	1	9	
	100.0%	1,7%	13.5%	0.4%	0.2%	2.4%	0.3%	0.1%	0.1%	0.1%	0.0%	0.1%	2.8%	0.0%	74.9%	0.1%	0.9%	
Grand Total	100.0%	22,215	6,330	131	61	2,401	183	624	15	33	1	188	1,032	8	10,366	53	267	
	100.0%	7,6%	28.5%	0.6%	0.3%	10.8%	0.8%	2.8%	0.1%	0.1%	0.0%	0.8%	4.6%	0.0%	46.7%	0.2%	1.2%	

Renseignements particuliers		Étude des crédits 2024-2025
Question 49	Coût total des frais judiciaires payés par le réseau d'aide juridique pour les bénéficiaires desservis par des avocats salariés ou par des avocats de pratique privée, par catégorie de frais en 2023-2024.	

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Répartition des frais judiciaires (1) encourus par
les avocats salariés, par catégorie de frais, par région
Du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Civil	%	Criminel	%	Total
Abitibi-Témiscamingue	33 780	88.6%	4 366	11.4%	38 146
Bas St-Laurent-Gaspésie	97 487	79.8%	24 735	20.2%	122 222
Côte-Nord	33 249	85.9%	5 458	14.1%	38 707
Estrie	152 105	88.0%	20 748	12.0%	172 853
Laurentides-Lanaudière	161 429	93.3%	11 539	6.7%	172 968
Mauricie-Centre-du-Québec	101 848	90.4%	10 855	9.6%	112 703
Montréal	981 872	94.1%	61 295	5.9%	1 043 167
Outaouais	173 372	92.4%	14 236	7.6%	187 608
Québec	102 702	54.1%	87 000	45.9%	189 702
Rive-Sud	263 880	95.0%	13 833	5.0%	277 713
Saguenay-Lac St-Jean	44 797	75.2%	14 779	24.8%	59 576
Total	2 146 521	88.9%	268 844	11.1%	2 415 365

Répartition des frais judiciaires (1) encourus par
les avocats de la pratique privée, par catégorie de frais, par région
Du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Civil	%	Criminel	%	Total
Abitibi-Témiscamingue	38 484	24.8%	116 596	75.2%	155 080
Bas St-Laurent-Gaspésie	30 632	43.4%	40 025	56.6%	70 657
Côte-Nord	6 664	10.3%	57 997	89.7%	64 661
Estrie	77 566	46.1%	90 627	53.9%	168 193
Laurentides-Lanaudière	159 867	47.1%	179 823	52.9%	339 690
Mauricie-Centre-du-Québec	71 109	69.6%	31 063	30.4%	102 172
Montréal	1 481 745	69.5%	648 951	30.5%	2 130 696
Outaouais	21 320	29.0%	52 240	71.0%	73 560
Québec	85 874	18.5%	377 819	81.5%	463 693
Rive-Sud	207 100	61.3%	130 870	38.7%	337 970
Saguenay-Lac St-Jean	16 566	46.5%	19 030	53.5%	35 596
Total	2 196 927	55.7%	1 745 041	44.3%	3 941 968

(1) Incluant les frais d'expertise, excluant le coût pour photocopies et les frais de déplacements.

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2024-2025
Question 50	Coût total des frais d'expertise du réseau d'aide juridique, en faisant la distinction entre les avocats salariés et les avocats de pratique privée, pour chacune des régions, en faisant la distinction selon le type d'expertise.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Répartition des frais d'expertise encourus par
les avocats salariés, par catégorie de frais, par région
Du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Civil	%	Criminel	%	Total
Abitibi-Témiscamingue	4 155	79.1%	1 100	20.9%	5 255
Bas St-Laurent-Gaspésie	22 921	70.2%	9 750	29.8%	32 671
Côte-Nord	7 553	100.0%	0	0.0%	7 553
Estrie	57 090	78.4%	15 741	21.6%	72 831
Laurentides-Lanaudière	147 382	92.7%	11 525	7.3%	158 907
Mauricie-Centre-du-Québec	34 070	83.5%	6 740	16.5%	40 810
Montréal	143 426	81.5%	32 500	18.5%	175 926
Outaouais	19 443	73.0%	7 200	27.0%	26 643
Québec	27 368	30.0%	63 711	70.0%	91 079
Rive-Sud	45 461	80.9%	10 725	19.1%	56 186
Saguenay-Lac St-Jean	1 543	60.7%	1 000	39.3%	2 543
Total	510 412	76.1%	159 992	23.9%	670 404

Répartition des frais d'expertise encourus par
les avocats de la pratique privée, par catégorie de frais, par région
Du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024 - Volet contributif et volet gratuit

Régions	Civil	%	Criminel	%	Total
Abitibi-Témiscamingue	2 068	5.3%	37 050	94.7%	39 118
Bas St-Laurent-Gaspésie	8 520	35.2%	15 672	64.8%	24 192
Côte-Nord	425	1.0%	43 095	99.0%	43 520
Estrie	19 735	44.9%	24 234	55.1%	43 969
Laurentides-Lanaudière	47 676	60.8%	30 785	39.2%	78 461
Mauricie-Centre-du-Québec	16 362	91.6%	1 500	8.4%	17 862
Montréal	142 233	37.4%	238 121	62.6%	380 354
Outaouais	2 688	6.0%	42 075	94.0%	44 763
Québec	33 070	56.0%	25 985	44.0%	59 055
Rive-Sud	67 563	67.6%	32 330	32.4%	99 893
Saguenay-Lac St-Jean	1 025	10.2%	9 000	89.8%	10 025
Total	341 365	40.6%	499 847	59.4%	841 212

Question 51	Prévisions et scénarios de financement du réseau d'aide juridique pour l'année 2023-2024.
-------------	---

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

	Résultats probables 2023-2024 (k\$)
Transferts provenant du ministère de la Justice	184 466,0 K\$
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	3 213,2 K\$
Revenus autonomes estimés	5 000,0 K\$
Total	192 679,2 K\$

Question 52	Ventilation détaillée des effectifs, au 31 mars 2024, pour la Commission des services juridiques ainsi que pour chacun des bureaux d'aide juridique régionaux.
-------------	--

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Ventilation détaillée des effectifs pour la Commission
ainsi que pour chacun des bureaux au 29 février 2024

RÉGIONS	Avocats	Autre personnel	Stagiaires	Total
ABITIBI - TÉMISCAMINGUE				
Administration & Amos	3,0	6,6		9,6
Rouyn-Noranda	3,0	3,0		6,0
Ville-Marie	1,0	1,0		2,0
Val d'Or	6,0	5,0	0,5	11,5
La Sarre	1,0	1,0		2,0
Nord	3,0	2,6		5,6
Kuujuuaq	1,0	1,0		2,0
Chibougamau	1,0	1,0		2,0
Paix des Braves	1,0	1,0		2,0
Projet Nord	4,0	4,0		8,0
Enquête sur mise en liberté	1,0	1,0		2,0
	25,0	27,2	0,5	52,7
BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE				
Rimouski	6,0	8,0	1,0	15,0
New Richmond	2,0	2,7		4,7
Rivière-du-Loup	3,0	5,0	1,0	9,0
Gaspé	1,0	1,5		2,5
Iles-de-la-Madeleine	1,0	1,0		2,0
Matane	2,0	2,5		4,5
Chandler	2,0	2,7		4,7
Amqui	1,0	1,5		2,5
Ste-Anne-des-Monts	1,0	1,5		2,5
Cabano	1,0	1,6		2,6
	20,0	28,0	2,0	50,0
CÔTE-NORD				
Sept-Iles	6,0	8,0		14,0
Baie-Comeau	5,0	5,0	0,5	10,5
Forestville	1,0	1,0		2,0
	12,0	14,0	0,5	26,5
ESTRIE				
Sherbrooke (administration et civil)	9,0	16,0	0,5	25,5
Coaticook	1,0	1,0		2,0
Thetford Mines	3,0	4,0		7,0
Val-des-Sources	2,0	2,0		4,0
Lac Megantic	2,0	2,0		4,0
Magog	2,0	2,0		4,0
Sherbrooke (jeunesse et criminel)	9,5	9,0		18,5
	28,5	36,0	0,5	65,0

Question 52	Ventilation détaillée des effectifs, au 31 mars 2024, pour la Commission des services juridiques ainsi que pour chacun des bureaux d'aide juridique régionaux.
--------------------	--

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

St-Jérôme	18,0	17,1	1,5	36,6
Joliette	12,0	11,8	1,0	24,8
Mont-Laurier	2,0	2,6		4,6
Ste-Thérèse	2,0	3,8		5,8
Repentigny	2,0	3,9		5,9
Ste-Agathe	1,0	1,6		2,6
Lachute	1,0	1,6		2,6
St-Eustache	1,0	1,7		2,7
Terrebonne	2,0	3,0		5,0
Administration	2,0	5,0		7,0
	43,0	52,1	2,5	97,6

MAURICIE-CENTRE-DU-QC

Trois-Rivières	11,5	13,5	0,5	25,5
Shawinigan	6,0	6,0	0,5	12,5
La Tuque	1,0	1,0		2,0
Drummondville	6,0	8,0	0,5	14,5
Victoriaville	4,0	5,0		9,0
Administration	1,0	4,0		5,0
	29,5	37,5	1,5	68,5

MONTREAL

Laval	16,0	16,0	0,5	32,5
Centre Sud	7,0	9,0	0,5	16,5
Div. Jeunesse	15,0	10,0	0,5	25,5
Division criminelle	26,0	31,0	2,0	59,0
Maisonnette-Mercier	8,0	10,0	0,5	18,5
Montréal-Nord	7,0	9,0	0,5	16,5
Côte-des-Neiges	6,0	8,0	0,5	14,5
Crémazie	7,0	9,0	0,5	16,5
Sud-Ouest	8,0	10,0	0,5	18,5
Administration	3,0	21,5		24,5
Immigration	9,0	14,0		23,0
Pointe-St-Charles	3,0	5,0		8,0
Santé mentale	5,0	3,0		8,0
Service de garde	9,0			9,0
Service de garde - Visio	5,0	1,0		6,0
	134,0	156,5	6,0	296,5

OUTAOUAIS

Gatineau (Civil, famille, jeunesse)	11,0	13,0		24,0
Maniwaki	2,0	2,5		4,5
Campbell's Bay	1,0	1,0		2,0
Buckingham / St-André	2,0	2,5		4,5
Gatineau	6,0	6,5		12,5
Gatineau - Section criminelle	7,0	8,0	0,5	15,5
Aylmer	2,0	2,0		4,0
	31,0	35,5	0,5	67,0

Question 52	Ventilation détaillée des effectifs, au 31 mars 2024, pour la Commission des services juridiques ainsi que pour chacun des bureaux d'aide juridique régionaux.
--------------------	--

QUÉBEC

Charlesbourg	6,0	9,0		15,0
La Malbaie	1,0	1,4		2,4
Lévis	3,0	4,0		7,0
Montmagny	2,0	2,0		4,0
St-Georges-de-Beauce	3,0	4,0		7,0
St-Joseph-de-Beauce	2,0	2,0		4,0
Qc – Section jeunesse	10,0	7,0	1,0	18,0
Qc – Section criminelle	11,0	13,1	1,0	25,1
Centre-ville	5,0	7,0		12,0
Immigration	2,0	1,0		3,0
Administration	2,0	5,0		7,0
	47,0	55,5	2,0	104,5

RIVE-SUD

Longueuil - Administration	2,0	5,5		7,5
Longueuil – Affaires civiles	9,0	12,0	1,0	22,0
Châteauguay	2,0	3,0		5,0
St-Jean-sur-Richelieu	4,0	4,0		8,0
St-Hyacinthe	6,0	6,0		12,0
Sorel	3,0	4,0		7,0
Granby	5,0	5,0		10,0
Valleyfield	8,0	8,0		16,0
Cowansville	2,0	3,0		5,0
Longueuil – Criminel & Jeunesse	13,0	10,5		23,5
Projet Rebâtir	20,0	8,0		28,0
	74,0	69,0	1,0	144,0

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Chicoutimi	7,0	8,0		15,0
Alma	3,0	4,0		7,0
Roberval	2,0	3,0		5,0
Dolbeau-Mistassini	1,0	2,0		3,0
La Baie	1,0	1,0		2,0
Jonquière	3,0	4,0		7,0
Administration	1,0	3,0		4,0
	18,0	25,0	0,0	43,0

COMMISSION	13,0	52,0		65,0
------------	------	------	--	------

TOTAL DES EFFECTIFS	475,0	588,3	17,0	1080,3
---------------------	-------	-------	------	--------

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2024-2025
Question 53	Bilan des seuils d'admissibilité à l'aide juridique en vigueur en 2023-2024. Indiquer le nombre de demandes reçues et acceptées par région.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Volet contributif et volet gratuit

Régions	Demandes reçues du 1er avril au 31 décembre 2023	Demandes acceptées du 1er avril au 31 décembre 2023
Abitibi-Témiscamingue	8 601	7 327
Bas St-Laurent-Gaspésie	6 295	5 238
Côte-Nord	3 150	2 501
Estrie	9 781	8 917
Laurentides-Lanaudière	21 031	17 374
Mauricie-Bois-Francs	12 978	10 578
Montréal	52 886	42 717
Outaouais	11 279	9 598
Québec	16 103	13 378
Rive-Sud	24 185	20 758
Saguenay-Lac St-Jean	6 446	5 987
Total	172 735	144 373

Question 54	En 2023-2024, le nombre de demandeurs du programme d'aide juridique, jugés inadmissibles en raison de revenus trop élevés, liés à une pension alimentaire. Pour les demandeurs précédents, la valeur totale des pensions alimentaires et la somme que l'état a épargnée en les disqualifiant.
--------------------	---

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

	1 ^{er} avril 2023 au 31 décembre 2023
Nombre total de demandes traitées à l'aide juridique	172 735
Nombre total de requérants refusés économiquement à l'aide juridique	6 330
Proportion des demandes traitées	3,66%
Nombre de requérants refusés économiquement ¹ à l'aide juridique <u>et</u> ayant reçu une pension alimentaire ²	252
Proportion des demandes traitées	0,15%
Montant total des pensions alimentaires reçues par ces requérants	2 013 697 \$
Nombre de requérants refusés économiquement à l'aide juridique <u>et</u> dont le montant de la pension alimentaire <u>dépasse</u> à elle seule le barème <u>gratuit</u> ³	6
Proportion des demandes traitées	0,003%
Montant total des pensions alimentaires reçues par ces requérants	247 082 \$
le coût moyen d'un dossier⁴	877 \$
Les sommes épargnées estimées	5 262 \$

¹ Un requérant peut être refusé économiquement tant par ses revenus, ses biens et/ou ses liquidités.

² Toute forme de pension alimentaire. Nous ne pouvons distinguer celles se rapportant uniquement aux enfants.

³ Dont certains ont pu être admis moyennant le paiement d'une contribution.

⁴ Il s'agit du coût moyen d'un dossier (toutes matières confondues) confié et payé aux avocats de la pratique privée, excluant les frais d'admissibilité et les autres frais d'administration.

Renseignements particuliers		Étude des crédits 2024-2025
Question 56	Liste des mandats accordés en 2023-2024 à des avocats de la pratique privée, à des professeurs de droit ou à des juges par le ministère de la justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement. Préciser :	
	a. Le nom et l'adresse du professionnel; b. La description du mandat; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une prolongation; c. Le coût horaire et le coût total du mandat jusqu'à maintenant; le cas échéant, indiquer les mandats qui ont fait l'objet d'une dérogation quant au taux horaire applicable; d. Les prévisions des coûts pour 2024-2025 et pour l'ensemble du mandat confié; e. Le nom de l'étude, du cabinet ou de la société du professionnel, le cas échéant; f. Une comparaison du coût total de ces mandats avec les cinq dernières années financières précédentes, pour chaque ministère et organisme.	

Renseignements particuliersÉtude des crédits 2024-2025

Question	Suite
56	

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Mandataires	Taux	Mois	Objet	Montant des honoraires
Me Francis Meloche	260 \$	Avril 2023	Consultation juridique.	195 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Mai 2023	Consultation juridique.	10 050 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Mai 2023	Relations de travail.	2 010 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Mai 2023	Relations de travail.	3 450 \$
Me Pierre St-Arnaud	369 \$	Mai 2023	Relations de travail.	369 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Juin 2023	Consultation juridique.	510 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	239 \$	Juin 2023	Relations de travail.	2 610 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Août 2023	Relations de travail.	540 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	233 \$	Septembre 2023	Relations de travail.	2 285 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	300 \$	Octobre 2023	Relations de travail.	2 128 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	279 \$	Octobre 2023	Relations de travail.	3 510 \$
Me Pierre St-Arnaud	295 \$	Octobre 2023	Relations de travail.	1 033 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	301 \$	Novembre 2023	Relations de travail.	3 970 \$

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2024-2025

Question

56

Suite

Mandataires	Taux	Mois	Objet	Montant des honoraires
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	325 \$	Décembre 2023	Relations de travail.	98 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	325 \$	Décembre 2023	Relations de travail.	585 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	325 \$	Décembre 2023	Relations de travail.	130 \$
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	325 \$	Janvier 2024	Relations de travail.	5 655 \$
Total des honoraires				39 128 \$

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2024-2025
Question 57	Liste, détail et coûts des mandats donnés par le ministère de la justice et par tous les autres ministères et organismes du gouvernement à des avocats, notaires et légistes de la pratique privée ou à la retraite dans le cadre d’avis, consultation, assistance ou rédaction concernant la législation, pour l’année 2023 2024.

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Aucun

Question 69	Évolution par mois des effectifs dans le nord (notamment juges, travailleurs parajudiciaires, interprètes et procureurs) et démarches pour les augmenter.
-------------	---

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Pour 2023-2024, 21 employés étaient affectés en tout ou en partie dans le Nord incluant les services en matière criminelle et protection de la jeunesse.

- Baie D’Ungava : 4 avocats, 4 personnels de soutien
- Baie d’Hudson : 4 avocats, 4 personnels de soutien
- Baie James : 1 avocat, 1 personnel de soutien
- Côte intérieure cris : ½ avocat ½ personnel de soutien
- Service d’enquête sur mise en liberté au Nunavik : 1 avocat, 1 personnel de soutien

Cette région est desservie par la cour itinérante du Québec.

Renseignements particuliers	Étude des crédits 2024-2025
Question 79	Bilan détaillé des mesures de la stratégie des délais en matière criminelle et pénale, ventilé et sommes octroyées par mesure en date du 31 mars 2024.

MINISTÈRE

Sous-ministériat des services à l’organisation

Sous-ministériat des services de justice, des registres et de la transformation

Stratégie d’action gouvernementale visant à contribuer à la réduction des délais en matière criminelle et pénale		
État d’avancement de la mise en œuvre des mesures en date du 31 mars 2043		
Mesure	Responsable	État d’avancement
20 nouveaux postes d’avocats à la Commission des services juridiques	CSJ	20 postes pourvus
27 nouveaux effectifs de soutien à la Commission des services juridiques	CSJ	27 postes pourvus

Légende :
CSJ : Commission des services juridiques